

Supprimer des emplois à la DGFIP a-t-il du sens ?

Nantes, le 17 janvier 2022

Cette année 1 506 emplois seront encore supprimés à la DGFIP alors que les besoins de recrutement existent !

C'est cette même DGFIP qui le dit dans son document de travail pour le Comité Technique de Réseau sur les Emplois du 7/12/2021!

Pour 2022, elle table environ sur 5 000 départs au sans large, départs en retraite, ruptures conventionnelles, démissions !

Par ailleurs, 61 % des répondant.es des MEFR à l'Observatoire 2020 estiment que leur direction n'évolue pas dans le bon sens tandis que 49 % voient leur motivation diminuer et 61 % sont pessimistes sur leur avenir!

Force est de constater que la DGFIP demeure la grande contributrice au dogme des suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Les 30 000 emplois supprimés depuis plus de 10 ans percutent aujourd'hui violemment et tristement les agentes et les agents dans leur quotidien.

Suite au développement et à l'accélération de la dématérialisation, l'introduction de l'intelligence artificielle, «les gains de productivité» sont toujours mis en avant sans jamais être vérifiés, quand les restructurations nationales et leurs déclinaisons locales menées tambour battant, même en période Covid, mettent à mal les conditions de travail et l'exercice des missions dans de nombreux services.

Les 80 milliards de fraude fiscale pèseraient-ils

si peu dans la situation actuelle qu'il faille encore supprimer des fonctionnaires à la DGFIP ?

Sans parler des conséquences des fraudes fiscales et sociales sur les politiques publiques de financement de la santé, de l'école et de la recherche, de la justice, de l'écologie, exemples tout à fait anodins (!) sans parler de leurs effets délétères sur la cohésion sociale.

Le "fonctionnaires-bashing" et la réduction du rôle de l'Etat qui reviennent régulièrement peuvent-ils avoir encore du sens alors que la pandémie démontre leur importance comme cela avait déjà été le cas par le passé.

- Souvenons-nous qu'en 2008 lors de la crise bancaire et financière, était loué "l'amortisseur social à la française" !

• Rappelons le aujourd'hui, car il semblerait que beaucoup aient déjà oublié que les agent.es de la DGFIP ont été fortement mobilisés pendant cette première année covid, ne serait ce que pour assurer à un grand nombre d'entreprises le versement du Fonds de Solidarité et autres soutiens financiers.

Il est cocasse de constater que celles et ceux toujours prompts à en appeler à l'orthodoxie budgétaire n'ont pas fait la fine bouche à cette occasion !

POSTE SUPPRIMÉ = PAS DE RÉPONSE



La devise qui nous est chère à Solidaires Finances Publiques, a toujours tout son sens : les emplois de la DGFIP sont économiquement rentables et socialement utiles.

Et dans le 44 ? Quid des suppressions ?

L'année 2021 avait été une année en trompe l'œil, les 25 redéploiements en lien avec la création du Centre de Gestion des Retraites avaient masqué les 32 suppressions effectuées dans les autres services de la DRFiP.

Portant désormais à 316 le nombre de suppressions depuis 2009, la DRFiP va perdre encore 34 emplois comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau du nombre des suppressions d'emplois à la DRFiP 44 de 2009 à 2022

Année	Total	Cumul	Année	Total	Cumul
2009	-22	-22	2016	-18	-224
2010	-36	-58	2017	-3	-227
2011	-47	-105	2018	-18	-245
2012	-27	-132	2019	-13	-258
2013	-26	-158	2020	-17	-275
2014	-24	-182	2021	-7(*)	-282
2015	-24	-206	2022	-34	-316

(*) - 7 : +25 redéploiements pour le CGR de Châteaubriant et - 32 suppressions d'emplois

Suppressions par corps à la DRFiP 44 depuis 2016

Année	AST	C	GEO	B	A	IP	HC	IDIV CN	Expert	AFIPA	AFIP	AGFIP	Total
2016	-2	-10	-2	-6	+4				-1	-1	+1	-1	-18
2017	-3	-9	-6	+7	+9				-3	+1	+1		-3
2018		-11		-6	+1		-1	+1		-1	-1	-1	-18
2019	-1	-7	-2	-1	-	-1							-13
2020		-9	-2	-3	-2	-		-1					-17
2021		-8		+5	-2	+1	-4	+1					-7
2022		-26		-13	-2	+2	+1	+3		+1			-34
Total	-6	-80	-12	-17	+8	+2	-4	+4	-4	0	+1	-2	-110

Supprimer des emplois à la DRFiP

Un récent article de la presse locale indiquait que la Loire-Atlantique avait gagné plus de 100 000 habitant.es sur de nos territoires, il est fort à parier que le phénomène va s'amplifier.

Par ailleurs, les chiffres de la direction ne cessent de le prouver. On constate sur la même période une augmentation comme celle du nombre de foyers fiscaux + 64 271 dont 47% sont imposables à l'IR alors que le taux national par les ordonnateurs, les collectivités territoriales.

Mais la direction nous dira que ces 34 suppressions sont le fruit de longs calculs tenant compte de tout ça ! Que terrain! Les agent.es le constatent tous les jours !!! On attend toujours de véritables réponses de la part de la direction.

Quand arrêterons-nous de nous parler de

Par ailleurs, la réalité de ces suppressions invalide de facto les affirmations assénées lors des précédentes rest. Rappelons qu'en 2016 lors de la fusion des SIP et SIE nantais et la création des PCRFP, une des compensations d'absences".

Localisation des suppressions d'emplois 2022 par service

Structures	Grades							Total
	AFIPA	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	
Direction	+1	+2	+1	+3				
DDGI et PGC							-2	+5
EDR						+3		+3
PCE Nantes 1						-1	-1	-2
PCE Nantes 2						-1		-1
PCE St Nazaire					-1			-1
PCRP St Nazaire						-1		-1
PCRP Nantes 1						-1		-1
PCRP Nantes 2						-1		-1
SPFE Nantes PF						-1		-1
SPFE Nantes Enr						-2	-1	-3
SIP Rezé							-1	-1
SIP Nantes Centre						-1	-1	-2
SIP Nantes Est							-1	-1
SIP Nantes Nord							-2	-2
SIP Nantes Nord (AJV)					-1	-1		-2
SIP Pornic					-1	-1		-2
SIP Chateaubriant					-1	-1		-2
SIP St Nazaire							-2	-2
SIE Nantes Est							-3	-3
SIE Nantes Nord				-1	-1	-1		-3
SIE Nantes Sud					-1	-2		-3
SIE Nantes Centre					-1	-1		-2
SIE Ancenis					-1	-1		-2
SIE St Nazaire							-1	-1
Total	+1	+2	+1	+3	-2	-13	-26	-34

IP 44 a-t-il du sens ?

ur la période de 2016 à 2019. Ces chiffres ne tenant pas compte de l'effet Covid sur l'attrait

tion du nombre d'entreprises + 43 071 (y compris les micros) +24 212 auto-entrepreneurs
est de 44%. Plus d'entreprises, plus de population c'est aussi plus de prises en charge

el beau raisonnement plein de rigueur mais qui se heurte à une toute autre réalité celle du
rection face à la sérieuse dégradation des conditions de travail dénoncées en CHSCT !

pragmatisme quand il s'agit d'idéologie ?

structurations !

ns avancées était : "les services étant plus gros, il n'y aura plus de problèmes de "sachants" ni de problèmes



Force est de constater que depuis 2016, les **SIP nantais** y compris l'**AJV** ont contribué pour 18 emplois dans le total des suppressions et que si l'on y adjoint ceux de St-Nazaire et de Pornic, les SIP ont perdu 10 % de leurs emplois (29 emplois par rapport aux 293 emplois du TAGERFIP en 2016).

Même hécatombe pour les 3 **PCR**, moins 12 emplois (57 contre 45) et pour les 3 **PCE**, moins 10 emplois (43 contre 33). Même constat pour les **SIE** nantais perdant 25 emplois (146 contre 121) quand

St-Nazaire en perd 5 depuis sa création en 2021.

Cela illustre clairement l'adage : dématérialisation-fusions-suppressions.

L'an prochain, on pourra rajouter délocalisations/redéploiements avec par exemple la ponction des emplois dans les SIE nantais ou les SPF pour la constitution de services souvent à compétence nationale.

Après la liquidation de la sphère fiscale, il y a fort à parier que ce sera le tour du secteur public local, les Services de Gestion Comptables représentant des réservoirs de suppressions d'emplois non négligeables.

Ne soyons pas dupes ! Le forcing fait auprès des ordonnateurs et des collectivités territoriales pour la dématérialisation totale des flux et des factures, le compte financier unique, la constitution

POSTE SUPPRIMÉ
= PAS DE RÉPONSE



des SCG en services facturiers, l'arrivée des assistants digitaux comme à la DSFIPE, sont d'autant de justifications à suppressions d'emplois.

Outre les redéploiements nationaux de type CGR de Chateaubriant, la direction procède elle aussi à ses propres redéploiements. On retranche un A par ci, on ajoute un B ou un C par là, sans transparence et souvent sans explication probante. Et, par la suite que dire de certaines affectations ! On ne sait plus toujours qui occupe quoi et à quel titre ! Gageons que la direction s'y retrouve !!!

Si cette politique des vases communicants peut faire bel effet sur le papier, elle consiste tout simplement à déshabiller Pierre pour habiller Paul sans tenir compte réellement ni des conséquences sur la vie professionnelle et personnelle des agent.es ni des effets sur leur santé de la succession de réformes qu'ils ont absorbée et qu'ils absorbent déjà depuis longtemps et ce, TOUJOURS sans reconnaissance de leur engagement et de leur technicité.



REFUSANT D'ÊTRE ASSOCIÉ À CETTE POLITIQUE DE LIQUIDATION DE LA DGFIP, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES NE SIÉGERA PAS AU CTL SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DU 18 JANVIER.

POSTE SUPPRIMÉ
= PAS DE RÉPONSE



**LE 27 JANVIER
MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES
ET LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL**

**Nantes à 14h - Préfecture
Saint Nazaire à 10h - Place de l'Amérique latine
Ancenis à 10h - Pont d'Ancenis**